

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 14 octobre 2005  
(convocation du 3 octobre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Octobre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRACQ Mireille, Mme BRUNET Françoise, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FLORIAN Nicolas à M. FAYET Guy  
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain  
M. BANDEL Jean-Didier à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique  
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien  
Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (jusqu'à 11 h 00)  
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri  
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (jusqu'à 11 h 20)  
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE (jusqu'à 10 h 30)  
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André  
Mme CAZALET A. Marie à Mme RAFFARD Florence (jusqu'à 10 h 15)  
M. CAZENAVE Charles à Mme. VIGNE Elisabeth  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. BRANA Pierre

M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude  
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER J. Louis (jusqu'à 10 h 30)  
Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MONCASSIN Alain à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 11 h 40)  
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 11 h 15)  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette  
M. PONS Henri à M. NEUVILLE Michel (à compter de 10 h 45)  
M. QUANCARD Joël à M. MILLET Thierry (jusqu'à 11 h 20)  
M. REBIERE André à M. BRON J. Charles (jusqu'à 11 h 45)  
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Etude sur les apports du PDU - Décision - Autorisation**

MMonsieur BROQUA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Conseil communautaire du 19 novembre 2004, par la délibération n° 2004/0862, a approuvé la décision de mener une étude qui s'inscrit dans le programme de recherche du groupe opérationnel n°11 « Politiques des transports » du PREDIT (Programme de Recherche Et D'Innovation Dans les Transports terrestre piloté par le Ministère des Transports de l'Equipement, du Tourisme et de la Mer).

Les objectifs de cette étude sont d'analyser :

- les conditions pour faire de l'évaluation des PDU une aide au pilotage et à l'orientation d'une politique de déplacement,
- la prise en compte d'une meilleure cohérence entre politiques urbaines et politiques de déplacement par les PDU et de vérifier s'ils contribuent à une meilleure coordination des politiques,
- les facteurs de réussite et d'échecs à la mobilisation des acteurs dans la phase mise en œuvre des PDU et les modalités optimales d'animation des partenaires,
- le rôle du débat public et de l'implication des usagers dans la réussite des objectifs des PDU.

Ces quatre points seront analysés comparativement avec d'autres agglomérations françaises.

Cette étude fait suite à l'évaluation à mi-parcours du PDU et s'inscrit dans les travaux préparatoires à la révision du PDU. En effet la mobilisation de la recherche sur la problématique des PDU en général permettra de recueillir des éléments de compréhension et d'analyse pour mieux mener la révision prochaine du PDU.

Suite à la décision de faire de novembre 2004, un appel à proposition auprès d'équipes de chercheurs a été lancé par le PREDIT.

Sur les 17 laboratoires ou bureaux d'études sollicités, trois ont répondu à l'appel à proposition.

Le bureau du groupe opérationnel n°11 « Politiques des transports » du PREDIT avec la participation des représentants de la Cub s'est réuni pour examiner l'ensemble des propositions. Deux des trois offres ont été éliminées lors de cette première sélection car elles ne répondaient pas à l'exhaustivité des questions de l'appel à proposition. Suite à l'audition du troisième candidat, un avis favorable a été formulé sur l'offre du laboratoire « Territoire » (UMR CNRS 5038) de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble de l'Université Pierre Mendès France.

Le coût total de l'étude est de 68 992,77 Euros TTC.

Pour la Cub, la participation à cette étude est de 20 000 Euros TTC et de 28 992,77 Euros TTC pour l'Ademe.

La participation de la Cub sera imputée sur la ligne budgétaire « Frais d'étude et de recherche PDU » chapitre 011, article 61700021.

La durée de l'étude est prévue pour 14 mois à compter de la signature de la convention avec l'Association pour le Développement de la Recherche (A.D.R.), association habilitée à passer des conventions pour le compte de l'Université de Grenoble.

Il est prévu qu'elle soit publiée lors d'un prochain carrefour du PREDIT qui clôturera le programme de recherche.

En conséquence de la délibération n°2004/878 sur la délégation du Conseil au Président, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à signer la convention avec l'ADR,
- à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 octobre 2005,

Pour expédition conforme,  
pour le Président  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
27 OCTOBRE 2005

M. MICHEL BROQUA